

Date de dépôt: 4 février 2004

Pétition

concernant un parc des Chaumettes sans nuisances ni engorgement pour le quartier de l'hôpital

Mesdames et
Messieurs les députés,

La loi cantonale L 1 10 sur les routes donne mandat au Grand Conseil d'élaborer la carte de la hiérarchie de réseau routier.

En tant qu'habitants du quartier Hôpital-Claparède, nous aimerions voir classer le Boulevard de la Cluse – surtout la partie située entre la rue Lombard et la rue Micheli-du-Crest et la rue Sautter ; la partie qui passe devant l'entrée actuelle de l'hôpital cantonal – en route de type secondaire puisqu'il permet de faire passer la circulation d'un quartier à l'autre.

Je joins à cette demande les photocopies de la pétition déposée au Conseil Municipal de la ville de Genève concernant notre opposition aux modifications de la circulation liées au projet du parc des Chaumettes.

N.B. : 1 signature
Mme Ophélie S. Allen-Marquet
Rue Sautter 15
1205 Genève

*ANNEXE***Les signataires, soucieux de l'avenir du quartier Claparède - Hôpital**

- S'opposent aux nombreuses modifications de la circulation prévues dans le cadre de l'aménagement du Parc des Chaumettes, et notamment à la suppression des tronçons de rues et des places de parking, du comblement du dénivelé de la rue Sautter et de la démolition du mur protégeant le cèdre séculaire.
- Privilégient la création d'un espace de verdure naturelle au lieu du projet qui prévoit un revêtement synthétique et un skate-parc.

Les signataires demandent au Conseil municipal de la Ville de Genève de maintenir un accès facile pour leurs habitations, cabinets de médecins, centres de rééducation, bureaux, commerces, restaurants et hôtel et de leur garantir la sauvegarde du cèdre séculaire.